

L'APPUI SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR LIMITER L'IMPACT DES DEPLACEMENTS



Des enseignements pour
les organisateurs d'événements sportifs

RAPPORT FINAL

Juin 2025



ILS L'ONT FAIT

L'appui sur les transports en commun pour limiter l'impact des déplacements

100 % des sites desservis par les transports en commun

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 (JOP24) ayant été organisés sur plusieurs sites en France, la coordination des stratégies de mobilité a nécessité l'implication de multiples Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM). Un **coordinateur des transports a été désigné** au sein du ministère des Transports pour assurer le lien entre Paris 2024, la préfecture de police et les différentes Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM). En Île-de-France, **Île-de-France Mobilités** (IDFM) a piloté les ajustements nécessaires dès la phase de candidature. Pour garantir une stratégie de mobilité efficace face à l'afflux de personnes, il était nécessaire d'impliquer les collectivités au plus tôt.

Un objectif ambitieux : La stratégie de transports en commun de Paris 2024, développée en parallèle de la stratégie vélo, visait à assurer la desserte de **100% des sites de compétition** par les transports collectifs.



Si l'objectif « 0 voiture » est ambitieux, il restait inatteignable sur certains territoires en raison de réseaux limités et de sites de compétition souvent excentrés des centres-villes et peu adaptés aux transports en commun.

Cependant, pour limiter l'utilisation de la voiture, Paris 2024 a **interdit la circulation des véhicules motorisés à proximité des sites de compétition** et ne proposait pas de place de parking. Des dérogations spécifiques ont toutefois été accordées, notamment pour les personnes en situation de handicap ou sur certains sites en dehors de l'Île-de-France, moins bien connectés. Ces dispositifs d'accessibilité sont détaillés dans la section des bonnes pratiques.

A noter : Si les AOM avaient la responsabilité du transport des spectateurs, la charge de celui des accrédités (compétiteurs, officiels, fédérations, ...) incombait au comité d'organisation Paris 2024.

De bonnes pratiques pour un transport public fluide pour des transports fluides

La co-construction d'une stratégie de mobilité avec les AOM :

L'atteinte des objectifs de transport repose sur une collaboration efficace avec les AOM. Les éléments clés de cette coopération sont :

- Engager l'AOM dès le début de l'organisation
- Avoir avec un objectif clair
- Communiquer efficacement et en amont

Un point central fut le **partage transparent des données** pour anticiper les flux et éviter un sous-dimensionnement ou une surcharge du réseau. Paris 2024 et les AOM ont ainsi :

- Convenu en amont des données communiquées (prévisions d'affluence, origine des spectateurs, etc.).
- Établi un calendrier précis de transmission des informations.
- Développé des outils sécurisés de partage des données pour en garantir la confidentialité.

Il est également **nécessaire de s'assurer de la qualité des données**. C'est pourquoi il est recommandé de mettre un **système d'auto-complétion** (suggestion automatique de mots ou phrases à l'utilisateur lorsqu'il

Les transports en commun

commence à taper) lors de la saisie des informations (notamment géographiques) par l'acheteur pour s'assurer que les données soient correctement renseignées.

Une anticipation des déplacements :

Le ministère des Transports a mis en place la méthode TDM (*travel demand management* ou gestion de la demande de transport), avec l'appui des AOM. Cette démarche permettait de réguler la demande de transport lorsque l'offre est contrainte. Ce dispositif a été déployé à travers une campagne de communication ("anticiper les jeux") et un site internet, pour influencer les comportements de déplacement en incitant soit à télétravailler, soit à modifier les itinéraires ou horaires de déplacement.

En anticipation du trafic exceptionnel, IdFM (Ile-de-France Mobilités) a mis en place une méthode par étapes pour répondre au mieux aux besoins de mobilité lors des Jeux :

1. Modélisation du trafic par tranches horaires, incluant les cérémonies d'ouverture et de clôture.
2. Elaboration des plans de transport sur la base des échanges avec le COJOP, la préfecture, le ministère des transports, les collectivités et les opérateurs : à partir des données transmises par Paris 2024, des données météo, IdFM a pu déterminer au mieux l'offre nécessaire et notamment déterminer les emplacements des gares routières pour les spectateurs sur des sites de compétition éloignés de stations pérennes.
3. Commande de l'offre de transport aux opérateurs, notamment sur les renforts nécessaires et la signalétique à mettre en place.
4. Développement d'un calculateur d'itinéraires simplifié, et de nouveaux algorithmes pour orienter les usagers vers les lignes les moins fréquentées.

Des solutions mises en place pour le transport des spectateurs :

→ **Augmentation de 15 % de l'offre de métro, RER et trains** pendant les Jeux, avec une hausse atteignant jusqu'à **25 % pour les lignes desservant les sites de compétition**, comparé à une offre estivale habituelle. Cependant, cela représente une diminution de 15 % par rapport à une offre hors vacances scolaires.

→ Mise à disposition de **1 000 bus dédiés pour les publics accrédités**, équivalant à la flotte de bus d'une ville de la taille de Lyon, pour transporter les médias, athlètes et délégations.

→ **Des navettes spectateurs zéro diesel dédiées à la desserte des sites les plus éloignés** des gares. 6 sites de compétition étaient concernés : Vaires-sur-Marne, le Château de Versailles, le Golf national et la Colline d'Elancourt à Saint-Quentin-en-Yvelines, Roland-Garros et le Parc des Princes. A Lille, des bus spécifiques ont été mis en place entre le quartier des gares et le stade.

→ Création de **parkings relais connectés aux réseaux de transports en commun** pour les sites de compétition éloignés. Ces infrastructures permettent un accès facile et pratique aux sites via les transports collectifs.

Une communication efficace avec les spectateurs :

Un plan de transports en commun n'est efficace que s'il est clair et respecté par les spectateurs. C'est pourquoi il est nécessaire de maîtriser les déplacements grâce à une communication multicanale. Paris 2024 et IdFM ont mis en place différentes méthodes de communication :

- **Des guides pour les spectateurs** : Des indications étaient fournies pour rejoindre chaque site de compétition. Plus particulièrement, il était essentiel d'organiser ces informations en **hiérarchisant les modes de transport prioritaires** : carte générale, accès en transport en commun, mobilités actives, et enfin parkings relais. Lorsque des parkings pour véhicules motorisés étaient mis à disposition des spectateurs, Paris 2024 ne les mentionnait pas directement mais redirigeait vers le site de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).

Les transports en commun

REJOINDRE LE SITE DE COMPÉTITION

LE STADE NAUTIQUE DE VAIRES-SUR-MARNE N'ÉTANT PAS ACCESSIBLE EN VÉHICULES MOTORISÉS, PARIS 2024 RECOMMANDE AUX SPECTATEURS D'UTILISER :

Les transports en commun | Les mobilités actives | P-R | Les parkings relais

LES MOBILITÉS ACTIVES

Deux zones de stationnement gratuites dédiées aux vélos, avec un accueil humain de 11h30 à 19h30 de chaque session de compétition, sont à disposition le jour de l'événement :

→ Quai du Port - 77 360 Vaires-sur-Marne
→ Centre équestre de Vaires-Torcy - 77 200 Torcy

Les concours, valant les handicaps ou autres équipements pour les vélos, sont interdits à l'extérieur du site de compétition et devront être laissés au sein de la zone de stationnement à la responsabilité des Paris 2024 ne pouvant cependant pas être engagés en cas de vol ou de dégradation.

ACCESSIBILITÉ

DISPOSITIFS POUR SE RENDRE SUR SITE

EN NAVETTE DÉDIÉE AUX PSH ET PFR

Un service de navettes dédiées aux personnes en situation de handicap (PSH) et en fauteuil roulant (PFR) munies d'un billet, ainsi que leur accompagnateur, est mis en place pour rejoindre chacun des sites de compétition des Jeux de Paris 2024 depuis plusieurs gares à Paris. Ce service n'est accessible que sur réservation préalable, possible jusqu'à 48 heures avant le début de votre session. Compte tenu de l'affluence attendue sur le réseau de transports en commun, ce service spécifique sera la solution à privilégier par ces spectateurs.

EN VÉHICULE MOTORISÉ

Une zone de dépôt-minute pour les spectateurs PSH et des places de stationnement pour les spectateurs PFR sont prévues au niveau du Stade Régier Sauvage (77 360 Vaires-sur-Marne). Retrouvez toutes les modalités d'accès sur la page accessibilité du site officiel des Jeux de Paris 2024.

EN TRANSPORTS EN COMMUN

Les Bus Paris 2024 gratuits mis en place entre les gares ou stations et le site de compétition sont accessibles pour les spectateurs PFR. Pour chaque site de compétition, retrouvez sur le site officiel des Jeux de Paris 2024 les lignes de transports en commun et les gares à privilégier pour les personnes à mobilité réduite.

ACCUEIL SUR SITE

Les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques bénéficient d'un accueil sur site dédié par des volontaires Paris 2024. Ce dispositif comprend notamment une priorité d'accès au site, un service d'accompagnement à la mobilité, la mise à disposition de boucles auditives ou encore une aide d'assistance canine. Vous pourrez retrouver tous les détails sur ce dispositif au guichet d'information dont la localisation est indiquée sur la carte interactive du site téléchargeable sur la page suivante.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

BUSSY SAINT-GEORGES
(RER A)
(Depuis Paris direction Marne la Vallée - Chelles)
Puis Bus Paris 2024 gratuits et 550 m de marche pour rejoindre le site

VAIRES TORCY
(RER P)
(Depuis Paris direction Meaux)
Puis 1,3 km de marche pour rejoindre le site

TRANSPORT PUBLIC PARIS 2024
Téléchargez l'application dédiée aux transports pour planifier votre itinéraire et disposer d'informations en temps réel sur les conditions de transport.

NOTRE CONSEIL
Il est vivement recommandé de prévoir des temps de transport suffisants et d'arriver sur site au moins 1h30 avant le début de la session. Le site étant en plein air, il est conseillé de prévoir des tenues et des accessoires adaptés aux conditions météorologiques. À noter que les distances à effectuer à pied peuvent être importantes : pensez à opter pour des chaussures confortables.

LES PARKINGS RELAIS

Les véhicules motorisés (voitures, motos...) ne sont pas autorisés à stationner à proximité du site de compétition, mais des solutions de parkings relais existent. Réservez votre parking à proximité des transports en commun desservant les sites de compétition.

- **Une signalétique claire et un affichage systématique dans les transports** : Une signalétique spécifique a été déployée dans les gares et stations afin d'orienter les spectateurs dès leur arrivée sur le réseau de transports en commun. Des autocollants et des annonces sonores dans les rames associaient chaque arrêt au site de compétition correspondant, facilitant ainsi l'orientation des voyageurs.
- **Des zones d'attente en gare** : Afin d'éviter une congestion sur les quais de RER et métros, des zones d'attente ont été aménagées dans certaines gares avec des indications du type « À partir d'ici, temps d'attente estimé : X minutes », permettant de fluidifier l'embarquement et de mieux gérer les flux de spectateurs.
- **Des applications et sites internet**. Au-delà des applications et sites des AOM utilisées habituellement par les usagers des réseaux, IdFM a développé particulièrement pour les Jeux l'application « **Transport Public Paris 2024** » pour optimiser les déplacements des spectateurs dans le cadre des Jeux. Le ministère en charge des Transports a également mis en place le site <https://anticiperlesjeux.gouv.fr/> afin de centraliser toutes les informations relatives aux transports sur l'ensemble du territoire dans le cadre de la démarche TDM.
- **Un échange facilité avec d'autres applications de déplacement urbains et de calculs d'itinéraires** (Google Maps, Citymapper, ...) qui sont utilisées au quotidien par les spectateurs. IdFM a donc travaillé avec ces applications pour s'assurer que les informations communiquées aux usagers du réseau de transports en commun soient bien celles définies avec Paris 2024. Cette mise en commun de l'information permet une meilleure maîtrise des flux de spectateurs et de s'assurer que des modifications du trafic soient communiquées le plus vite possible à tous.
- **Des bénévoles pour aider les spectateurs sur chaque site**. Au-delà des informations transmises, la forte présence humaine pour assurer les liaisons à pied entre les arrêts de transport en commun et les sites de compétition permet de fluidifier le trafic et accompagner au mieux les spectateurs.

L'intégration de l'accessibilité au plan de transport :

Les dispositifs d'accessibilité pour les PSH (Personne en Situation de Handicap) ou PFR (Personne en Fauteuil Roulant) sont à intégrer pleinement au plan de transport. Pour les Jeux, le gouvernement a mis en

Les transports en commun

place un site d'information [Infos accessibilité](#) et le plan de transport a été réfléchi pour permettre l'accessibilité des sites. Le réseau de métro parisien étant encore peu accessible pour les PMR (personnes à mobilité réduite), une exception à la restriction de circulation des voitures a été faite pour les personnes en situation de handicap. De plus, des services de navettes ont été mis en place pour les PFR dans les différentes collectivités accueillant des épreuves (renforcement des offres préexistantes ou développement de nouvelles).

Pour aller plus loin

Favoriser la gratuité des transports en commun :

Lors des Jeux, cette mesure avait été proposée lors de la candidature de Paris 2024, mais les investissements importants réalisés pour renforcer le réseau et le contexte économique ont rendu cette mesure inapplicable en Ile-de-France. Elle a cependant pu être mise en place sur d'autres sites de compétition, notamment à Nantes où les transports en commun étaient gratuits les jours de match pour les détenteurs de billets de H-3 à H+2 et à Saint-Etienne où ils étaient gratuits en jour de match pour les détenteurs de billets pour la session.

Favoriser le recours au covoiturage :

Paris 2024 ayant choisi une stratégie uniquement axée sur les transports en commun et les mobilités actives, le covoiturage n'a pas été mis en avant mais demeure une option subsidiaire lorsque l'usage de la voiture est inévitable. Un article a notamment été publié sur le site *Anticiper les Jeux* du ministère en charge des Transports pour **faire la promotion des avantages du covoiturage et des aides et dispositifs mis en place par les collectivités d'Ile-de-France**. Le site étant désactivé depuis octobre 2024, vous pouvez retrouver plus d'informations sur [Ecologie.gouv.fr/covoiturage](https://ecologie.gouv.fr/covoiturage) ou la plateforme [Agir pour la transition écologique](#) de l'ADEME.

Ressources complémentaires :

- [Impact CO₂ – Transport \(ADEME\)](#) : outil permettant l'évaluation et la comparaison des émissions de CO₂ associées aux différents modes de transport empruntés par les participants d'un évènement. **Son intégration sur un site internet**, notamment lors de la réservation des billets ou dans les communications destinées aux spectateurs, peut constituer un **levier efficace pour encourager l'usage des transports en commun et des mobilités douces**.
- [Informations accessibilité Paris et IDF \(Paris 2024\)](#) : note reprenant les liens utiles aux personnes en situation de handicap pour organiser leur voyage en Île-de-France.

Bibliographie :

Paris 2024 :

- [Le rapport héritage post-jeux - décembre 2024](#) : Bilan complet des actions mises en œuvre et des transformations concrètes laissées par les Jeux, présenté sous forme de retour d'expérience structuré. Utile pour identifier les mesures répliquables et les enseignements clés.

Rédigé avec le concours de :

- Julien Palese - Manager plans de transport, Paris 2024
- Marie Lacassin Mayeux - Coordinatrice du volet Transport des Jeux de Paris 2024, Ile-de-France Mobilités